



Tarn - Occitanie
www.murat-sur-vebre.fr



Le **Mag**

ARTEMENT
TARN



MURAT
SU
VÈBRE

VU

U

m

3

1

86

Le mot du Maire
Informations communales
Vie du village

Magazine
d'informations
municipales
Juin 2024



Le mot du Maire



Informations communales

- Etat civil - p 3
- 8 mai 1945 - p 3-4
- Vœux 2024 - p 4
- Le petit train - p 5
- Halle couverte - p 6
- Concours photo - p 6
- Secrétariat de Mairie - p 7
- La Murataise - p 7
- Espace de vie sociale - p 7-8
- Communauté de communes - p 8-9
- Centre de loisirs - p 9
- Salle des fêtes - p 9
- Budget - p 10
- Transport à la demande - 11
- OPAH - 12
- Tri des déchets - p 12-13

Vie du village

- Ouverture du café - p 13
- AAPPMA - p 13-14
- Les Pommés Muratais - p 14-15
- MJC - p 15
- Les Aînés du Castellans - p 15
- Exposition Ruralité(s) - p 16
- Repas des associations - p 16
- Diane murataise - p 16
- Association Cerberus - p 16-17
- Les locaux de La Murataise - p 17
- Orgues de l'église - p 17
- AME - p 18
- Festival Marée Haute - p 18
- Dates à retenir - p 19
- Spectacle des écoles - p 19
- Festiv'Halles - p 20

Chères murataises, chers muratais,

L'été arrive, la saison est déjà là. Dans notre cher Murat-sur-Vèbre, c'est toute l'année que le village brille. En la matière, ces premiers mois de 2024 ont été très riches : réouvertures, nouveaux services et équipements, événements...

Murat-sur-Vèbre, en lien avec la Communauté de Communes, ses partenaires, ses acteurs locaux et ses porteurs de projets, sait fédérer. C'est une occasion de le rappeler ici, comme souvent dans mes interventions : j'ai la chance d'être accompagné par une équipe municipale dévouée et engagée, que je remercie encore, et portée par vous, Murataises et Muratais, qui êtes toujours au rendez-vous. Je remercie également Monique et Marie, roues indispensable de la mécanique municipale, et je me réjouis de l'arrivée de Julie, recrutée pour anticiper le départ à la retraite de Monique : bravo à toutes les trois.

Des rendez-vous, il y en a eu, et non des moindres.

À Murat, on se préoccupe de bien vivre mais aussi de bien grandir : l'accueil de loisirs intercommunal, inauguré en mars dernier, fait désormais résonner des éclats de rire dans tout le village. La tâche administrative et règlementaire n'était pas mince mais avec de la persévérance, du bon sens et de l'énergie, nous sommes arrivés à rouvrir puis à donner une belle maison à ce service essentiel.

Chez Kassi, c'est un cœur de village qui renaît avec Christophe et Laurence à la barre, désireux de nous offrir des moments aussi conviviaux que généreux, à l'image de l'inauguration du 6 avril dernier. Un cœur qui vibre à l'unisson avec les nouvelles halles couvertes qui ont fait leur preuve pour l'accueil des marchés : équipées, accessibles, pratiques et conviviales, elles ouvrent un nouveau champ des possibles avec l'accueil d'événements festifs et culturels. J'ai en tête l'ouverture de la deuxième édition du festival Marée Haute avec Yves Jamait et Cali qui ont enflammé les planches et les cœurs. Mais ce n'est pas fini : les Festiv'Halles, un programme de concerts et de moments partagés, s'ouvrent dès maintenant et pour tout l'été. Vous retrouverez toute la programmation à disposition en mairie et dans les différents points d'intérêt. Venez nombreuses et nombreux !

Une halle couverte qui a également fait ses preuves pour l'accueil de la deuxième édition de la Murataise, course cyclo organisée par l'association 2SEO, avec près de 180 participants. Encore une réussite cette année et une nouvelle occasion de découvrir notre territoire, et notre beau village de Murat-sur-Vèbre.

D'autres projets sont en cours : les travaux sur la salle

des fêtes, le lancement d'une réflexion avec vous, Murataises et Muratais, sur la transformation de la bibliothèque... J'ai également le plaisir de vous annoncer l'installation prochaine d'une ostéopathe dans le village. Autant de piliers sur lesquels reposent nos engagements à travailler pour Murat-sur-Vèbre.

« Tant de belles choses » une formule joliment mise en musique par Françoise Hardy disparue il y a quelques semaines. C'est une opportunité pour moi de vous écrire de ne pas perdre courage et espoir. Malgré un contexte national délétère, et un drôle de cirque politique qui, décidément, ne prête plus à rire, ce sont toutes les petites marches que l'on gravit ensemble qui construisent l'escalier du quotidien. Ce sont les décisions locales, si peu de choses à l'échelle du monde, qui forgent la vie de tous les jours. Ayons l'ambition de changer les choses petit à petit autour de soi.

Force est de constater, au regard de toutes les pierres bâties ensemble pour Murat, que cela fonctionne. Je vous propose de continuer la route avec optimisme, courage, détermination et engagement. Comptez sur moi, ainsi que sur toute l'équipe municipale, pour ne jamais l'oublier.

Daniel VIDAL

Maire de Murat-sur-Vèbre
Président de la Communauté
de Communes
Conseiller départemental

Responsable de la publication :

Daniel VIDAL

contact@murat-sur-vebre.fr

Crédit photos : Antoine Proenca,
Daniel Vidal

Mise en page : **I.D. Oh !** - 07 82 12 54 81

Impression : **Nicolas LAPETINA**

Communication et impression

Murat-sur-Vèbre

Etat civil

Mariages

ROUBAUD Guy et PIERROT Evelyne le 13 janvier 2024

Félicitations aux jeunes mariés

Décès

ROQUES Albert, Boissezon, le 1^{er} janvier 2024

VABRE Marie-Line, Murat-sur-Vèbre, le 16 janvier 2024

CULIÉ Alfred, Maison de retraite, le 28 janvier 2024

ENJALBAL Julien, Murat-sur-Vèbre, le 7 février 2024

GAYRAUD Suzanne née CROS, Maison de retraite, le 20 février 2024

AMARAL Etelvina née DA CONCEICAO REIS, Maison de retraite, le 20 février 2024

PICARD Andrée née FIEU, Murat-sur-Vèbre, le 27 février 2024

BASCOUL Annie née PISTRE, Condomines, le 2 mars 2024

PONS Gabriel, Plos, le 11 mars 2024

RAZIMBAUD Marie-Rose, Les Argieuses, le 1^{er} avril 2024

BEZIO Marthe, Murat-sur-Vèbre, le 7 mai 2024

ROQUE Claude, Murat-sur-Vèbre, le 26 mai 2024

BELLEZANNE Josette née VUILLAUME, Maison de retraite, le 28 mai 2024

OULES Odette née MONTANE, Maison de retraite, le 10 juin 2024

Nos condoléances aux familles

Commémoration du 8 mai



En ce dimanche, et traditionnellement en ce 11 mai, nous commémorons la victoire du 8 mai 1945. De nombreuses personnalités nous avaient fait l'honneur de leur présence, les maires voisins, le sénateur Bonnacarrere, le conseiller La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée Max Allies, le président de l'association des maires ruraux du Tarn, les portes drapeaux, Gendarmerie Tarn, Sapeurs-pompiers du Tarn - SDIS 81

Une forte participation de nos citoyens qui s'est ensuite conclue par le pot de l'amitié Chez Kass / Bar restaurant.



Vœux 2024

Lors de cette cérémonie incontournable de début d'année, Daniel Vidal, maire, a souhaité "le meilleur" à l'ensemble des personnes et personnalités réunies dans la salle du Petit Train.



Elu depuis dix ans Maire et président de la communauté de communes des Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc depuis 2020, Daniel Vidal souligne l'appui de celle-ci dans de nombreuses réalisations : ouverture du nouveau centre de loisirs, accueil du festival Marée Haute, construction d'une halle couverte.

Il en énumère les actions dans le domaine des ordures ménagères, l'assainissement, le tourisme, l'urbanisme et rend hommage à la qualité des services rendus par ses agents. La communauté, encore mise en avant dans cette présentation des vœux puisqu'elle a obtenu reconnaissance par l'Etat et par la Région Occitanie pour, respectivement, les programmes Petites Villes de demain et Centre Bourg.

Ce fut un moment chaleureux et convivial attendu par nos concitoyens, jeunes et moins jeunes étaient aux rendez-vous en nombre. Merci à Lili et aux danseurs et danseuses de Madison qui ont enflammé le Dance Flor, merci à Christophe Tof Bosch pour la qualité de son interprétation.



Vœux maison de retraite 2024

Le 30 janvier nous avons le plaisir d'aller souhaiter les vœux et de passer un moment de convivialité avec nos anciens à l'Ehpad de Murat sur Vèbre et leur offrir un bon gâteau confectionné par notre boulanger local ! Émotions et échanges riches avec ces témoins d'un siècle de notre histoire locale.



Inauguration du centre de loisirs et de la halle couverte

Samedi 30 mars, le sous-préfet du Tarn Laurent Gandra-Moreno, le président du conseil départemental Christophe Ramond, la conseillère régionale Christine Bernot, le député Frédéric Cabrolier, les sénateurs Philippe Bonnacarrère et Philippe Folliot, le président des Associations des Maires Ruraux du Tarn Patrick Carayon, ainsi que le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et bien évidemment les élus de la Communauté de Communes se sont réunis afin d'inaugurer l'Accueil de Loisirs Intercommunal et la halle couverte de Murat-sur-Vèbre.



Deux équipements qui permettront d'améliorer la qualité de vie des habitants avec un accueil de loisirs qui recevra les enfants de 3 à 12 ans dans un cadre flamboyant et moderne grâce à l'architecte Flavien Guillemain, ainsi que la halle couverte qui pourra désormais accueillir commerçants, spectacles et musiciens en fonction des événements grâce à l'architecte Jean-Pascal Sabatier.



Le petit train

Murat se souvient, et dans le cadre du chantier de la halle couverte sur le site de l'ancienne gare, nous avons souhaité recréer quelques éléments d'histoire sur ce site.

Les rails refont surface ! Sur le kiosque, avez-vous remarqué les deux panneaux recréés à l'identique qui étaient placés sur l'entrepôt de l'ancienne gare ? C'est un autre élément d'histoire qui va perdurer. Peut-être une autre surprise viendra ?

Merci à l'entreprise qui a généreusement offert les rails, à Pierre Barthès pour son implication historique, à Pierre Clanet pour le texte placé sur le pupitre relatant l'histoire ce petit train qui va continuer à rester dans notre mémoire.



La Halle du Petit Train

Retrouvez nos producteurs locaux chaque mardi matin.

En juillet et août le mardi matin et samedi matin.

La grande foire le 2^{ème} mardi du mois.



Concours photos

En ce début de février après cet épisode neigeux, beaucoup de nos citoyens nous ont fait part de leur prise de vues, l'idée de Daniel Vidal de créer un concours sympa est née.

Nous remercions les nombreux et nombreuses photographes qui nous ont adressés leurs prises de vues. Le jury s'est réuni et les a examinées selon le règlement suivant :

- 1 Le concours était gratuit et ouvert à tous (sauf membres du jury et photographes professionnels)
- 2 Les photos devaient être prises sur le territoire la commune de Murat-sur-Vèbre uniquement
- 3 Les photos pouvaient être partagées en commentaires sur la 1^{ère} publication sur FB de Daniel
- 4 Le nombre de photos a été limité à 3 par personne
- 5 Date limite d'envoi était le vendredi 19 janvier à 12h
- 6 Le jury composé d'élus et de professionnels s'est réuni le 31 janvier pour délibérer
- 7 La photo gagnante a été évaluée sur : le respect du thème « Murat sous la neige », des règles précédemment citées, l'esthétique de la prise de vue, et l'originalité de la photo.
- 8 les résultats ont été annoncés sur la page FB Mairie de MURAT SUR VEBRE
- 9 Le gagnant a remporté un panier de produits locaux retiré directement en mairie.
- 10 La participation a entraîné de facto l'acceptation du présent règlement et la possibilité de publication par la mairie des photos communiquées.

Aussi après examen, nous avons primé, pas une mais deux photos qui ont retenu l'attention du jury :

La gagnante a été Estelle Collet pour son grand chêne bien connu de tous.

Et un coup de cœur pour Anne-Laure Maury pour son panorama.

Nous remercions l'ensemble des participants/es pour les nombreuses photos adressées et suite à la réussite de cette expérience, nous envisageons de la renouveler !



Julie rejoint l'équipe du secrétariat de mairie

« Je m'appelle Julie Azais, mariée et maman de deux enfants de 7 ans et 3 ans. Nous sommes de Cébazan dans l'hérault. Nous avons décidé de déménager afin d'évoluer dans nos vies professionnelles et permettre à nos enfants de grandir dans un meilleur cadre de vie. J'ai débuté à la mairie de Murat en février, où Monique, Marie, Mr le maire et ses élus ont su être bienveillant envers moi. Murat est un village très accueillant où nous nous épanouissons chaque jour ».



Bienvenue à Julie, qui a su s'intégrer dès le départ dans son nouveau travail et sa nouvelle équipe.

La Murataise cycloportive

Pour sa deuxième édition, La Murataise, a été un succès, 47 coureurs en plus soit 177. Les organisateurs, Jean-Luc SCANNAPIECO, et Catherine BIELLE, ont été ravis du bon déroulement de la compétition et remercient chaleureusement les bénévoles quelques 200 personnes au ravitaillement, aux postes de signaleurs et aux divers stands mis en place ainsi qu'un marché des producteurs.

La Murataise 159 km, a été remportée comme l'an dernier par Sébastien Pillon de Jolly Cycles.

La Vèbre 94 km, est remportée par Clément Vidal, du Vélo Club Lacaunais, chez les dames : Nina Barrera.



Dans la course La Lauze 62 km, le vainqueur a été Sam Carayon de l'USLL de Castres, chez les dames Valérie Cros.

A noter la participation de Claudia Carceroni-Gilles, 17 fois championne du monde masters de vélo, le sénateur Philippe Folliot ainsi que le Président du Castres Olympique, Pierre-Yves Révol et son épouse.

N'oublions pas nos locaux qui nous ont régales sur ces trois courses. Félicitations.

Beaucoup de monde ont applaudi les podiums et assisté à cette belle course.

Un pot convivial a clôturé cette belle journée animée par Christophe Tof Boch en présence de Daniel Vidal, Maire de Murat et président de la CCMLHL, des Maires dont la course traversait leur village, ainsi que la conseillère Départementale Brigitte Pailhé-Fernandez.

Espace de vie sociale intercommunal

Ma petite famille en cuisine



A l'occasion des vacances de printemps, un atelier autour de l'alimentation a eu lieu à la cantine scolaire : brochettes de fruits.

De nombreuses petites mains se sont activées à la confection des brochettes. Bel atelier ludique mais aussi pédagogique qui a permis aux enfants d'apprécier les fruits autrement !

Ce fut aussi l'occasion de reparler des nouvelles consignes de tri des bio déchets (très bien assimilées par les enfants d'ailleurs !).



Voyage au pays des émotions

Un des thèmes très plébiscité en 2023 par les parents est celui des émotions ! Grâce à plusieurs partenaires, l'EVS s'est engagé à traiter ce thème à travers des rencontres et des ateliers parents/enfants.

Le 15 mai, c'est à la bibliothèque de Murat qu'un atelier « voyage au pays des émotions » a été proposé.

Ambre Tadiotto, animatrice au Planning Familial du Tarn, a proposé aux familles d'explorer les émotions à travers la littérature jeunesse.

Toujours sur le thème des émotions, Milan Badiane de la société Rêve de jeux, (et muratais d'adoption !) proposera avec l'EVS un atelier « sion jouait en famille » après les vacances d'été, pour permettre aux familles d'aborder ce thème.

Daniel Vidal, maire de la commune et président de la Communauté de Communes, a tenu à saluer cette belle coopération interdépartementale qui permet de perpétuer les échanges avec les territoires limitrophes, et qui s'inscrit dans la démarche globale du Plan Alimentaire Territorial du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc.



Il a souligné le travail rigoureux des techniciens qui œuvrent à la valorisation de notre territoire et au maintien des relations entre institutions, agriculteurs et professionnels de la restauration.

Communauté de communes et Murat-sur-vèbre

Depuis le début de l'année, la Communauté de Communes a continué son itinérance et notre beau village de Murat n'a pas été en reste ! Cœur géographique du territoire, Murat a été aussi le cœur d'une proposition culturelle qui s'est nourrie de rendez-vous chaleureux et partagés.



Dès février, la grande soirée Cabaret, imaginée de concert avec le comité d'animation et la MJC, a réchauffé les foules et fait vibrer la salle du Petit Train. Car croiser les mondes avec convivialité, c'est ce que l'on aime faire dans notre village.

Quelques jours après cette folle soirée, c'est le Centre des Mégalithes qui a eu le plaisir d'ouvrir ses portes à l'Espace de Vie Sociale et à la Micro-Folie. Au programme ? Inviter à Murat les plus grands musées du monde et rendre accessible à toutes et à tous la Préhistoire... Tout un programme qui a fait écho aux statues-menhirs, nos déesses muettes fleurons de nos terres.

En avril, nous ne nous sommes pas découverts d'un fil ! Il fallait au moins cela pour vivre de nouvelles aventures pour les petits, avec la conteuse Ludivine Henocq et son conte « Bercez-moi » à la bibliothèque municipale, comme pour les plus grands avec l'exposition « Ruralité(s) » de Didier Houllès qui a mis en valeur notamment des portraits de notre village.

Clou du spectacle de ces premiers mois de 2024 : la nouvelle édition de Marée Haute du 17 au 20 mai ! L'ouverture du festival, comme la précédente édition, s'est faite à Murat. Nous avons été plus de 800 à chanter, danser, partager au rythme d'Yves Jamait et de Cali. Une soirée mémorable qui a également régalié les papilles, avec un comité des fêtes toujours en grande forme.

Merci à la Communauté de Communes, et à tous ses agents, qui travaillent aux côtés de la commune pour vous proposer d'aussi beaux rendez-vous.

Vivement les prochains !

Agrément du centre de loisirs



Le 9 février le centre de loisirs communal est officiellement agréé !

Nous tenons à remercier toutes les entreprises qui ont permis cette belle réalisation dans des délais maîtrisés.

Merci à tous les services de la Communauté de Communes Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc et de Mairie de Murat-sur-Vèbre et plus particulièrement à Charlotte Dougados, directrice de notre structure, qui a maîtrisé le dossier.

Merci aux financeurs qui nous ont accordé leur soutien.

Merci au département du Tarn et à M. Le Préfet.

L'ouverture a été un réel succès.

Rénovation de la salle des fêtes

La rénovation de l'intérieur de la salle des fêtes a débuté, dans quelques mois vous la retrouverez avec ses nouvelles commodités et son nouveau mobilier.

Un intérieur qui sera plus adapté et plus fonctionnel pour le bonheur de tous.

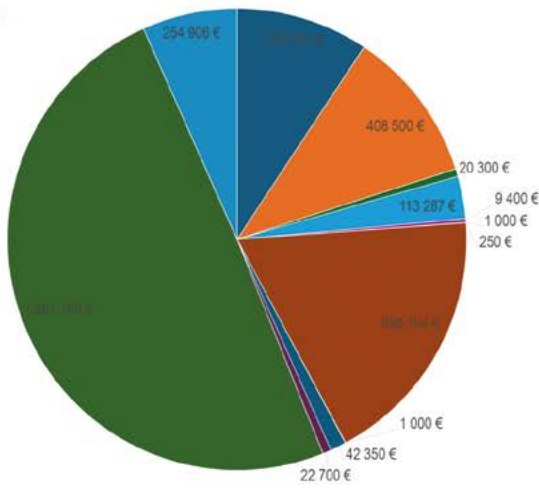


Budget

DÉPENSES

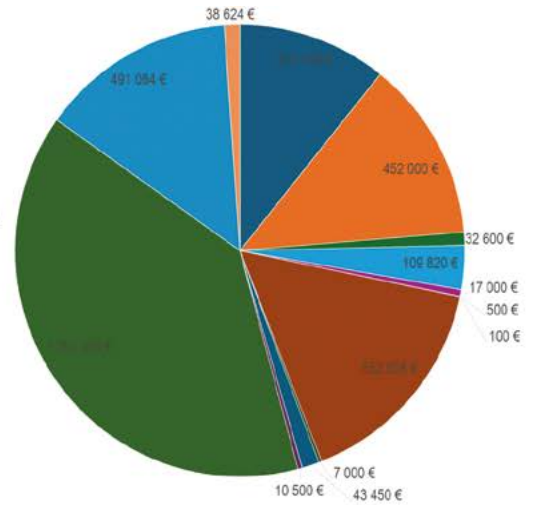
Dépenses BP 2023

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotations aux provisions
- Virement section d'investissement
- Dotations réserves
- Emprunts et dettes
- Frais études
- Immobilisations en cours
- Restes à réaliser



Dépenses BP 2024

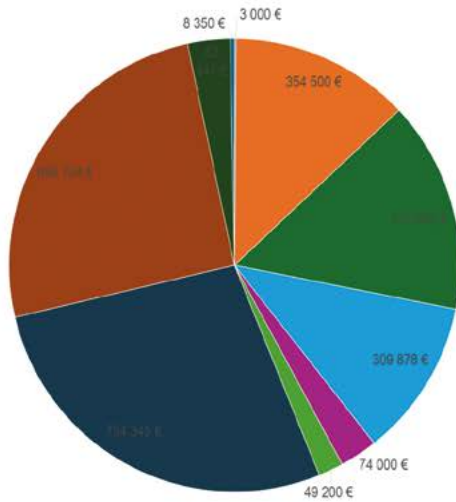
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotations aux provisions
- Virement section d'investissement
- Dotations réserves
- Emprunts et dettes
- Frais études
- Immobilisations en cours
- Solde exécution reporté
- Restes à réaliser



RECETTES

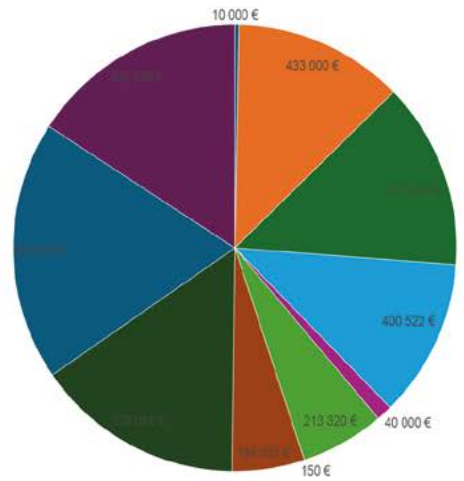
Recettes BP 2023

- Atténuations des charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Dotations fonds divers et réserves
- Subvention d'investissement
- Virement section fonctionnement
- Solde exécution reporté
- Restes à réaliser



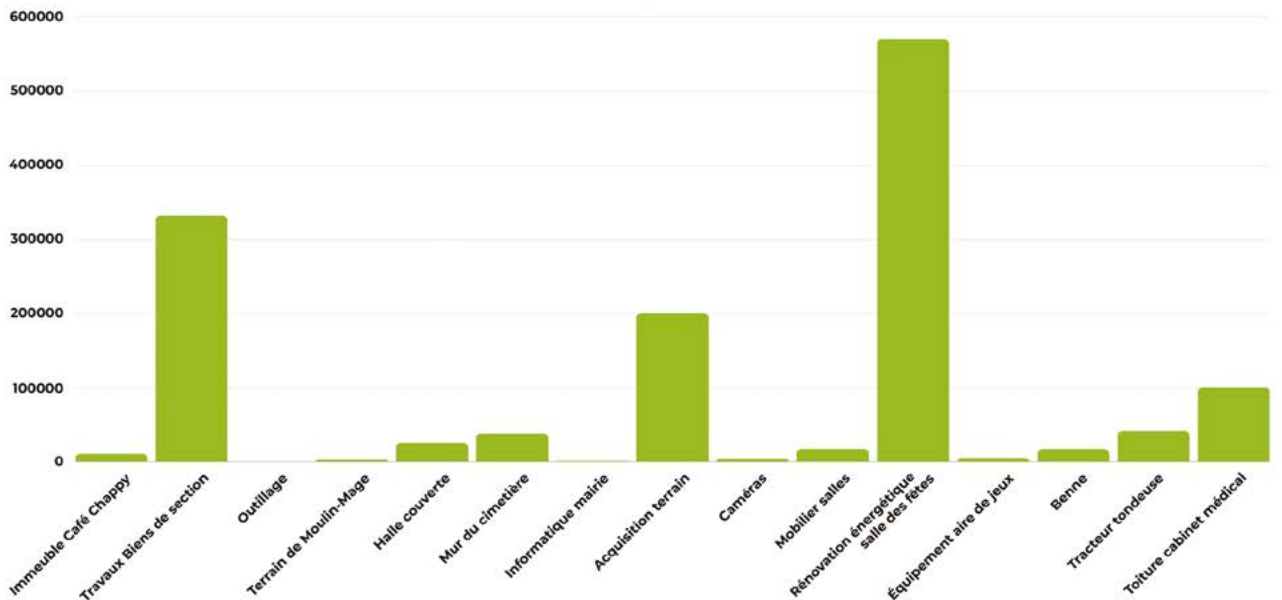
Recettes BP 2024

- Atténuations des charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Dotations fonds divers et réserves
- Reprises provisions
- Résultat reporté
- Affectations
- Subvention d'investissement
- Virement section fonctionnement



OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Proposition 2024



TRANSPORT A LA DEMANDE

Un service de la Communauté des communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut-Languedoc

NOUS VOUS RÉCUPÉRONS ET VOUS RAMENONS CHEZ VOUS !

La CCMLHL a souhaité refondre son service de transport à la demande afin de créer une homogénéité sur le territoire intercommunal et permettre aux usagers de se déplacer plus facilement vers les centres-bourgs pour leurs besoins du quotidien. **Il est complémentaire aux services déjà en place via les CCAS des communes.**

Qu'est-ce que le TAD : C'est un service de transport collectif, accessible à **tous les habitants de la CCMLHL**, vers des points d'arrêt définis. Il est assuré par les transports TESTE.

Où? : Le TAD dessert les communes de **Lacaune, Viane, Murat, La Salvetat et Fraïsse.**

Comment le TAD fonctionne-t-il?

Plusieurs solutions s'offrent aux usagers :

- Une prise en charge "Aller - retour" (Domicile - Commune d'arrivée - Domicile).
- Une prise en charge "Aller simple" (Domicile - Commune d'arrivée).
- Une prise en charge "Retour simple"

Un exemple (cf. dépliant)

Mardi matin :

10h = arrivée au marché de Murat-sur-Vèbre

11h = départ du marché de Murat-sur-Vèbre

Lors de la réservation, la centrale précise un créneau horaire auquel le chauffeur viendra chercher l'usager à son domicile.



**2€ le trajet simple,
soit 4€ l'aller-retour**

**Centrale de réservation
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h**

 **0.805.608.100**

Ce service est déployé à titre expérimental et est amené à évoluer! Les usagers sont invités à faire part de leurs remarques/suggestions à l'adresse mail dédiée



tad@ccmlhl.fr



OPAH des Hautes Terres d'Oc

Améliorer son habitat : des aides existent

Travaux d'économies d'énergie, de maintien à domicile, de remise sur le marché locatif, de logements très dégradés...

Contactez-nous : 05 63 74 29 29 / opah@hautesterresdoc.fr ou habitat@hautesterresdoc.fr
27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC



Témoignages

Valentin, 25 ans,
propriétaire bailleur

📍 Brassac

"Propriétaire d'un bien inoccupé, j'ai décidé de le réhabiliter en vue de le louer"

- Travaux : Mise aux normes (électricité, chauffage, isolation, plomberie...) : 45 443€
- Aides : 15 617€ (34% du projet)

Jacqueline, 70 ans,
propriétaire occupant

📍 Murat-sur-Vèbre

"Bien accompagnée, bien conseillée, de réelles économies d'énergie"

- Travaux : chauffage, isolation des combles : 18 807 €
- Aides : 10 009 € (53% du projet)

Kevin, 25 ans,
propriétaire occupant

📍 Espérausses

"J'ai rénové entièrement une vieille bâtisse pour en faire ma résidence principale"

- Travaux : Mise aux normes (électricité, chauffage, plomberie, isolation...) : 99 012 €
- Aides : 31 500 € (32% du projet)

Jacqueline, 83 ans,
propriétaire occupant

📍 Lacrouzette

"J'ai remplacé ma baignoire par une douche extraplate. Le projet a été financé à 100% grâce au financement complémentaire de la caisse de retraite." Cette aide varie d'une caisse à l'autre en fonction des revenus des ménages.

- Montant des travaux : 6759€
- Aides : 6759€ (100% du projet)

Les étapes de mon projet

Contact avec l'OPAH
Vérification de l'éligibilité

Visite du logement par
l'équipe OPAH

Réalisation de l'étude
énergétique par le thermicien

Montage du dossier

Dépôt et instruction du
dossier par les financeurs

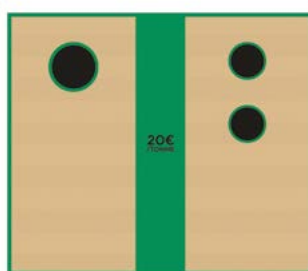
Travaux par les
professionnels RGE

Visite après travaux et
versement des subventions

Tri des déchets

Au-delà du côté environnemental via le recyclage qui limite l'enfouissement de nos déchets, il y a un **réel enjeu économique à bien trier**.

POURQUOI IL EST IMPORTANT DE bien trier SES DÉCHETS ?



En effet, les coûts de traitement sont très différents selon qu'il s'agisse des Ordures Ménagères (OM, bac gris), des Bio-Déchets (sac orange, bac gris), des Emballages Ménagers Recyclables (EMR, colonne de tri jaune), ou du Verre (colonne de tri verte).

L'État a instauré en 2019 une taxe (Taxe Généralisée aux Activités Polluantes, TGAP, qui s'ajoute aux coûts de traitement) sur chaque tonne d'ordures ménagères enfouie afin de limiter l'enfouissement et favoriser le recyclage.

Cette taxe n'est donc pas appliquée :

- Sur les emballages ménagers recyclables.
- Sur le verre.
- Sur les bio-déchets.

Lorsqu'ils sont déposés dans les conteneurs dédiés puisqu'ils seront recyclés.

Trifyl, le syndicat qui traite les déchets que nous produisons sur l'ensemble de notre territoire, nous facture les coûts suivants :

- Pour 1 tonne d'Ordures Ménagères (bac gris) : 190 €.
- Pour 1 tonne de bio-déchets (sac orange déposé dans le bac gris) : 95 €.
- Pour 1 tonne d'Emballages Ménagers Recyclables (colonne jaune) : 20 €.
- Pour 1 tonne de verre (colonne verte) : 31,50 €.

Ainsi, **chaque déchet mal trié** (qui est déposé dans le bac gris au lieu de la colonne jaune ou verte) **sera enfoui ou traité au tarif de 1,90 € alors qu'il aurait pu être recyclé et donc traité au tarif de 20 €** (ou 31,50 € s'il s'agit d'un bocal ou d'une bouteille en verre).

De même, **les bio-déchets** qui sont jetés dans un sac ordinaire qui est ensuite déposé dans le bac gris seront enfouis et donc traités au tarif de 190 € par

Tonne. S'ils sont jetés dans un sac orange (à venir retirer gratuitement en mairie) qui est ensuite déposé dans le bac gris, alors ils seront méthanisés et donc traités au tarif de 95 €.

Et s'ils sont compostés, ils ne coûtent rien et produisent du compost valorisable !

Donc **plus nous trions, moins les coûts de traitement facturés par Tryfil sont élevés** et plus il est facile à la Communauté de Communes de contenir la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) facturée aux administrés et qui finance le service.

...Alors, ayons les bons gestes ! Trions mieux !

Vie du village

Ouverture du café



Samedi 6 avril : Retour sur une magnifique soirée d'ouverture Chez Kassi / Bar restaurant Bravo à Laurence Arnaud et Christophe Tof Bosch pour la qualité de la rénovation et de l'accueil !

Merci aux artistes invités : Michael Jones, Mary Cooper ainsi que Jacky Mascarel pour leur disponibilité !

Une très belle soirée où près de 400 personnes se sont amusées et ont applaudi les artistes. Inoubliable !

Et longue vie à l'établissement !



Les pêcheurs à Murat-sur-Vèbre

Notre association dénommée AAPPMA de Murat-sur-Vèbre compte une centaine d'adhérents et est présidée depuis une vingtaine d'année par Olivier Viste.

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, notre action s'étend sur les communes de Murat, Moulin Mage, Nages et Barre.

Nos initiatives sont très variées et touchent autant le développement du loisir pêche que les mesures de



protection du milieu aquatique. Les pêcheurs locaux et tous les autres munis de la carte de pêche peuvent profiter des eaux de la Vèbre, du Viau, du Dourdou et de tous les petits ruisseaux qui y affluent.

Ils sont classés en première catégorie piscicole et on y traque la truite fario (truite ancestrale). L'autre point d'attraction est le lac du Laouzas, classé en deuxième catégorie piscicole qui permet de rechercher les carpes, perches, brochets, sandres, gardons....

Notre association est à l'origine de l'introduction du sandre dans le Laouzas par des lâchers réguliers pendant une dizaine d'année. Actuellement la reproduction naturelle a pris le relais. Ces eaux jouissent d'une excellente réputation qui attire bon nombre d'amateurs de tout le département et de beaucoup plus loin, contribuant ainsi à l'attrait touristique de notre contrée.

Pour satisfaire les amateurs de truites, chaque année la fédération départementale procède à des lâchers de farios sur la Vèbre et le Viau aux environs de la date de l'ouverture (mars, avril, mai).

D'autre part, notre association finance plusieurs rejets de truites sur le Laouzas durant l'été. Nous animons aussi au mois de juin une initiation à la pêche à la truite pour les enfants de nos communes. Elle se déroule au lac de Foulhez aimablement prêté par ses propriétaires.

Mais le plus important de notre activité touche la protection du milieu aquatique.

Par notre surveillance, nous nous assurons que le milieu de vie des poissons n'est pas endommagé par des travaux sans autorisation ou par des débroussaillages intempestifs qui porteraient atteintes aux lieux de reproduction de nos poissons. Nous sommes secondés dans cette tâche par notre garde-pêche Jean Roques qui veille aussi à l'application des règles dans la pratique de ce loisir.

Nous avons réalisé avec l'aide de la fédération départementale un aménagement sur le Grassaintous

pour permettre une meilleure remontée des truites et un enrochement servant de caches dans la traversée de Murat.

Sur la Vèbre, après une étude des techniciens de la fédération, nous avons déposé des rochers sur une zone qui avait été « redressée » pour permettre aux truites de retrouver un milieu accueillant, propice à la reproduction.

La population de truites est surveillée scientifiquement par des « pêches électriques » réalisées par la fédération. Pour faciliter l'accès du Laouzas aux bateaux des pêcheurs, nous sommes à l'initiative de la création d'une mise à l'eau en cours de réalisation. Ce projet mobilise mairies, fédération de pêche, EDF... Nos eaux sont envahies, comme beaucoup d'autres, par un crustacée : l'écrevisse de Californie. Elle concurrence par sa voracité les poissons locaux !

Alors nous vous suggérons de prendre plaisir à la pêche avec des balances et un appât carné (viande ou poisson ou...). Et vous rendrez service à la diversité du milieu aquatique. Pour une information plus complète sur ce divertissement passez au bureau de tabac/presse de Murat qui vend les cartes de pêche et tout le matériel nécessaire.

Nous espérons que ces quelques mots de présentation vous donneront envie de nous retrouver... au bord de l'eau.

L'association les Pommés Muratais



Comme chaque année vous donne rendez-vous le Deuxième dimanche d'octobre soit le 13 octobre pour son édition 2024.

Les pommes de pays sont en bon chemin et nous espérons le soleil pour nous aider.

La MJC s'associe à cette fête en nous concoctant un repas autour de la pomme. Un Marché de pays sera présent et le tout animé par Los de l'Autan.

Nous vous attendons nombreux.

MJC

Vive les vacances d'été avec la MJC !



Cet été la MJC organise deux camps avec les jeunes de notre région. Ces camps ont un fort succès. Ils seront 36 enfants à assister au CAMP VTT qui aura lieu le 31 juillet, le 1 et le 2 août sur Murat-sur-Vèbre. Et 29 enfants assisteront au camp de Saint-Pierre-de-Trivisy les 7 et 8 août, Accrobranche, piscine... seront de la partie.

Nous tenons par avance à remercier toutes les familles de tous les enfants pour leur confiance et leur participation à l'organisation. Nous espérons que ces 2 camps se dérouleront dans les meilleures conditions possibles et sous le Soleil.

Poterie

Les élèves, adultes et enfants, sont heureux de retrouver Carole Raveneau à ses cours de poterie, après de long mois de convalescence.

Merci à Carole pour cette activité artistique.

Cours de danse

Nous remercions la MJC et Falone pour la mise en place des cours de danse. Nos 8 danseuses se sont régalées tout au long de l'année.

Si des personnes souhaitent inscrire leurs enfants pour des nouveaux cours l'an prochain, n'hésitez pas, à le faire par téléphone au 06.30.86.28.29.

En fonction du nombre d'inscrits, les cours seront reconduits ou pas.

Châteaux gonflables

Du 25 octobre au 2 novembre avec la fête d'Halloween.



Club des Aînés du Castellas



Pause estivale pour la belote et l'informatique, activités qui reprendront en septembre.

Place aux activités d'été : grand loto le jeudi 25 juillet à 21 heures salle du Petit Train, confection puis vente d'oreillettes pour la foire du terroir du 4 août, et soirée guinguette le mardi 13 août à partir de 20 heures dans le cadre des animations autour de la halle du Petit Train.

Pour toutes ces manifestations, nous attendons les muratais nombreux.

Exposition



Le vernissage de l'exposition Ruralité(s), le vendredi 10 mai à 18h au Centre d'Interprétation des Mégalithes a été un moment convivial et partagé par un grand nombre de personnes ravies de venir découvrir cette exposition exceptionnelle.

Le photographe amateur et tarnais Didier HOULES nous a plongé dans cette ruralité aux multiples aspects, du monde agricole aux fêtes de village. L'exposition a été en place jusqu'au 28 juin.

Un grand merci à Didier HOULES pour avoir choisi Murat et de nous partager sa passion en choisissant ces belles photos exceptionnelles qui nous ont touché.

Repas des associations



À l'invitation de la Mairie de Murat-sur-Vèbre, 150 bénévoles se sont retrouvés à la salle du petit train à Murat.

Une initiative communale afin de les remercier de tout ce qu'ils peuvent faire tout au long de l'année afin de contribuer au bien vivre dans notre montagne. Merci à nos cuisiniers du jour !

La Diane Murataise



Les 24 et 25 février, la Diane Murataise accueillait le concours départemental AFACCC81 de chiens courants rapprocheurs, une première sur Murat

Une manifestation exceptionnelle tant, par le nombre de concurrents, que par les 15 communes visitées et le nombre de bénévoles jeunes et moins jeunes.

Un moment concocté avec les bodegas et repas du samedi (midi/soir) et dimanche midi qui étaient ouverts à tous et à toutes.

Une réussite conviviale qui en appelle d'autres...!!! Bravo à tous

Une manifestation soutenue par la Mairie de Murat-sur-Vèbre, le Département du Tarn, l'AFACCC81 et la Région Occitanie.

Association Cerberus de Castres



Un peu plus rapidement que le Petit Train de Lacaune d'antan, nous avons lié Castres et Murat-sur-Vèbre.

Joindre l'utile à l'agréable, et réemployer du matériel : que demander de plus ?

Dans le cadre d'une convention de partenariat établie entre Murat-sur-Vèbre et Cerberus, la Commune a confié du matériel réformé, en l'occurrence des tables et des chaises, de la salle des fêtes qui connaîtra bientôt sa métamorphose !

Le but ? Donner une nouvelle jeunesse à ce matériel qui servira pour les spectacles, les animations et les ateliers du Pan'Art dont l'ouverture est prévue à la fin de l'été 2024 centre culturel et Microbibli en plein cœur de Castres.

Une belle manière de créer des synergies entre les territoires et de réutiliser du matériel réformé. Mille mercis au Maire Daniel Vidal et à son 1^{er} Adjoint Antoine Proenca pour cette magnifique coopération et pour les paires de bras ainsi qu'aux bénévoles qui sont venus en force.

Pierre Clanet

Les coureurs Muratais au rendez-vous de la Murataise

La municipalité remercie les coureurs locaux qui ont participé à cette belle manifestation La Murataise. Bravo à Jérémy, David, Olivier... Nous vous attendons évidemment pour la 3^{ème} édition en 2025.



Les marraines de l'orgue de l'église de Murat-sur-Vèbre



Le 22 février Daniel Vidal était avec Pierre Barthés à Toulouse : une bien belle journée pas comme les autres qui permet à tout un chacun de prendre de la hauteur :

Étape 1 : arrêt chez les marraines de l'orgue récemment hérité dans notre église Saint-Étienne de Murat-sur-Vèbre pour leur remettre les 1340 € récoltés lors du concert inaugural. Un accueil toujours chaleureux et des échanges à bâtons rompus avec les clarisses de Toulouse.

Étape 2 : Immersion au cœur de la cathédrale Saint Étienne de Toulouse accompagné de notre ami Pierre Barthez, organiste titulaire des lieux.

Du cœur en passant par les toits de la cathédrale, pour en arriver dans le ventre d'un orgue majestueux pesant plus de 3,5 tonnes suspendu à plus de 21 mètres !

Superbe moment, merci Pierre !

AME

À l'occasion de la journée des droits des femmes le 10 mars, l'association des commerçants de Murat « Ame » leur avait préparé une journée cocooning au Logis de Reine à Félines.

La journée s'est terminée par une agréable soirée Tapas avec les produits des producteurs et commerçants locaux, un régal. Le tout en musique par le super groupe EIGHTY MIGHTY

Un superbe moment convivial et festif.



Festival Marée Haute

Discours en clôture du festival Marée Haute par Daniel Vidal, Président de la Communauté de CCMLHL :

Chers collègues maires et élus,

Chers agents,

Nous venons de vivre quatre jours de fêtes. Quatre jours pendant lesquels le territoire de la Communauté de Communes a vibré au rythme des concerts, des randonnées, des pièces de théâtre, des apéro-concerts, du cirque... partout, toute la journée, et pour toutes et tous.

La deuxième édition du festival Marée Haute a comblé tous les espoirs, et bien plus encore. Même les cieux capricieux des dernières

semaines nous ont accordés des fenêtres de soleil, pour le plus grand plaisir du public venu de toute la France.

Si l'expertise d'Arpèges & Trémolos est l'un des piliers de la réussite, le second est votre implication à toutes et à tous, celles des mairies et de leurs agents tout comme ceux de la Communauté de Communes.

J'aimerais vous dire combien je suis heureux d'avoir pu participer, à vos côtés, à la réussite de ce festival connu et désormais reconnu. J'aimerais surtout vous dire toute ma gratitude : cette deuxième édition a été une réussite, et c'est grâce à vous.

Vous trouverez en pièces jointes quelques souvenirs.

D'autres aventures nous attendent d'ici l'année prochaine mais je suis déjà impatient de nous remettre à l'œuvre : nous montrons combien nous ne faisons pas qu'habiter les montagnes.

Nous pouvons aussi les déplacer ensemble.

Bien à vous toutes et tous



Les dates à retenir

Dimanche 7 Juillet

Vide-grenier

Organisé par le CAMV

Jeudi 18 Juillet

Marché Nocturne

Organisé par le CAMV

Art Thérapie

de 19h à 20h

Organisé par la MJC

Du 18 au 21 Juillet



Dimanche 4 Août

Foire du terroir

Organisé par le CAMV

Dimanche 8 Août

Marché Nocturne

Organisé par le CAMV

Dimanche 8 Août

Zumba de 19h à 20h

Organisé par la MJC

Dimanche 11 Août

Fêtes des Battages

Organisé par le Comité des Battages

Dimanche 25 Août

Vide-grenier

Organisé par le CAMV

Dimanche 13 Octobre

Fête de la pomme

Organisé par

Les Pommés Muratais

Dimanche 20 Octobre

Octobre Rose

Programmation en cours



18 H

Spectacle de fin d'année organisé par les enseignantes de l'école de Murat sur Vèbre

Restauration

13 €

Sur place ou à emporter

- Paëlla, Tarte aux pommes, Une boisson, café compris
- Réservation au 06.21.21.49.28 ou 06.07.91.55.37 avant le 21/06

Repas et soirée organisés par l'Association des parents d'élèves

21h30



Théâtre

SALLE DU PETIT TRAIN
OU
SOUS LA HALLE

ENTREE :
6€ Adultes
Gratuit - de 12 ans

Organisé en
par Génération Mouvement et la
MJC

22h30

Soirée animée par un DJ



Feu d'artifice
le 20 juillet à 22h30

LES FESTIV'halles VOS CONCERTS DE L'ÉTÉ SOUS LA HALLE DE MURAT



MARDI 09 JUILLET

CONCERT "Complètement Pop Rock Lover"

15h - PÉTANQUE

19h à 20h - ZUMBA

En partenariat avec "Chez Kass" et la MJC

MARDI 30 JUILLET



CONCERT "A2 Peprika Pop"

15h - PÉTANQUE

En partenariat avec "Chez Kass"
et Les Gais Rêveurs



MARDI 06 AOÛT

CONCERT "Pop Corn"

MARDI 13 AOÛT



CONCERT "Diapason"

GUINGUETTE

19h à 20h - ZUMBA

En partenariat avec Les Aînés et la MJC



MARDI 20 AOÛT

CONCERT "Back To"

En partenariat avec les productrices
"Les Paniers du Petit Train"

Restauration sur place & concerts gratuits en soirée.

RDV à la Halle de Murat-sur-Vèbre, à l'entrée du village.

Contact : 05 63 37 41 16 - accueil@murat-sur-vebre.fr

Événements organisés par
la mairie de Murat-sur-Vèbre

